



Depot eventuel desurendettement banque de france

Par **arabike**, le **12/10/2009** à **15:09**

Bonjour, je vais peut être déposer un dossier de surendettement banque de France je suis veuve 2 enfants 28 et 24 ans à ma charge je suis propriétaire maison principale qui abrite mes enfants et moi-même mais je possède un appartement au Maroc avec un crédit immobilier bancaire ici en France est-ce que la Banque de France peut me faire vendre ce bien secondaire? En fait je ne vois pas trop l'intérêt puisque les Dirhams ne sortent pas du pays marocain merci de me répondre